

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'*apiculture* 2013-2015

Pour une **FILIÈRE APICOLE**
COMPÉTITIVE et **DURABLE**

**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**

L'*apiculture* est un secteur important de l'économie agricole, tant par le rôle joué par les populations d'abeilles dans la pollinisation que dans la production de miel. Dans la continuité de la démarche « **Agricultures : Produisons autrement !** », le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane LE FOLL, a souhaité inscrire le développement de l'apiculture française parmi les objectifs majeurs d'un plan d'actions global destiné à faire de la France le leader européen de l'agroécologie.

Afin de relever le défi d'une filière apicole française durable et compétitive à l'international, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a mis en place un plan triennal de développement durable de l'apiculture (2013-2015).

Objectifs :

- ▶ Faire de la France un grand pays apicole dans l'Union européenne
- ▶ Assurer le service de pollinisation des cultures et de la flore sauvage
- ▶ Créer des emplois dans les territoires ruraux
- ▶ Développer la consommation de miel et autres produits de la ruche en France

Pour une FILIÈRE APICOLE COMPÉTITIVE et DURABLE : DEUX GRANDS ENJEUX

Développer la filière apicole

Des climats différents, une géographie et des cultures diverses... La France a tous les atouts pour être un grand pays apicole. Or, la production nationale correspond à moins de la moitié du miel consommé en France. Pour répondre à la demande, il faudrait un million de ruches et plusieurs milliers d'apiculteurs professionnels supplémentaires.

Lutter contre la surmortalité des abeilles

Depuis une vingtaine d'années, le taux de mortalités des colonies d'abeilles observées dans le monde s'est fortement accru, dépassant parfois les 30 % par an. Agressions chimiques, parasites, infections, insuffisance de ressources alimentaires, frelon asiatique... Il est aujourd'hui admis qu'il n'y a pas une cause unique de mortalité des abeilles.

Un PLAN GLOBAL pour la FILIÈRE APICOLE

Santé des abeilles

La mortalité de l'abeille en question

1. Objectiver le problème de santé des colonies d'abeilles par une approche multifactorielle des troubles des colonies

Exemple d'action :

Développer des méthodes de mesures objectives de l'activité et de l'état de santé d'une colonie.

2.

Diminuer l'impact des pesticides sur la santé des colonies d'abeilles

Exemple d'action :

Soutenir l'action de l'EFSA pour faire évoluer les méthodes d'évaluation des pesticides et mettre en place un observatoire national des résidus de pesticides dans l'environnement de l'abeille.



3. Lutter contre les maladies des abeilles (diagnostic, surveillance, traitement, prévention)

Exemple d'action :

Mettre en place des programmes de lutte contre les principales maladies des abeilles.



4. Lutter contre le frelon asiatique

Exemple d'action :

Définir et diffuser un protocole de lutte contre le frelon (détection, période d'intervention, produits autorisés, modalités de piégeage,...).



Biodiversité

L'abeille, sentinelle de l'environnement

5. Retrouver la biodiversité nécessaire à l'apiculture et au delà à l'agriculture tout entière

Exemple d'action :

Promouvoir les plantes mellifères dans les surfaces dites d'« intérêt écologique », notamment par une incitation financière dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune (PAC).



6. Maintenir et développer le service de la pollinisation assuré par les colonies d'abeilles

Exemple d'action :

Maintenir et amplifier financièrement la mesure agro-environnementale (MAE) concernant la pollinisation des zones sensibles.

7. Promouvoir le rôle des colonies d'abeilles d'indicateur des atteintes à la biodiversité et à l'environnement

Exemple d'action :

Mettre en place un système global de surveillance des colonies afin d'évaluer à la fois l'état de santé des colonies d'abeilles dans la durée mais également le niveau des pollutions rurales et urbaines d'un territoire, dans un objectif de santé publique.



Filière

Pour une filière apicole française compétitive et durable

ÉLEVAGE

8. Mettre en place une filière française compétitive d'élevage de reines et d'essaims

Exemple d'action :

Soutenir et organiser la recherche génétique (définition des critères de sélection génétique de chaque type d'abeille, création de conservatoires régionaux de conservation et de diffusion de la génétique d'abeilles adaptées à l'écotype local,...).

9. Mieux connaître et protéger l'apiculture française

Exemple d'action :

Améliorer l'identification des ruches sur le territoire (notamment par la mise en place d'une déclaration simplifiée du nombre de colonies présentes au 31 décembre de chaque année).



FORMATION ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

10. Mieux former les apiculteurs et les personnes travaillant dans le domaine de l'apiculture

Exemple d'action :

Mettre en place des formations aux métiers de l'apiculture et introduire des enseignements relatifs à l'abeille, l'apiculture et la biodiversité dans toutes les formations généralistes de l'enseignement agricole.

11. Encourager l'installation de nouveaux apiculteurs et soutenir les investissements visant à développer la production, la transformation et la commercialisation de miel et de produits associés

Exemple d'action :

Aider de nouveaux apiculteurs à s'installer et les accompagner dans la diversification de leur activité apicole (production, élevage, transformation, commercialisation des produits de la ruche).



PRODUITS DE LA RUCHE

12. Organiser la filière apicole

Exemple d'action :

Conforter le rôle des instances d'organisation et de structuration de la filière en reconnaissant le comité apicole comme l'interlocuteur majeur de la filière en charge du suivi global du plan d'actions ministériel et en encourageant la constitution d'une interprofession apicole française.

13. Organiser la production apicole

Exemple d'action :

Encourager la constitution de structures collectives de production de miel (mielleries) pour les nouveaux apiculteurs et pour les petits et les micros producteurs.

14. Mieux organiser la production de miel, gelée royale et autres produits de la ruche

Exemple d'action :

Soutenir les initiatives de promotion des climats et régions de France et encourager la production de miels de cru (monofloraux).

15. Mieux organiser la production de reines et d'essaims

Exemple d'action :

Définir et diffuser une charte de qualité des reines et des essaims produits en France.

Recherche

16. Développer la recherche et l'enseignement supérieur en apidologie

Exemple d'action :

Lancer un appel à projets de recherche pour les trois ans à venir en collaboration avec l'Agence nationale de la recherche (ANR).

LES CHIFFRES CLÉ DE L'apiculture EN FRANCE

L'abeille, maillon essentiel de la pollinisation

1/3 de ce que nous mangeons n'existerait pas si les abeilles disparaissaient :

- ▶ **80 % des plantes à fleurs** de la planète sont pollinisées par les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons,...). Les abeilles assurent à elles-seules la pollinisation de **85 %** de ces plantes et de **90 %** des arbres fruitiers. Sans les abeilles, pas de miel, mais pas non plus de fraises, d'aubergines, de poires ou d'amandes sur les étals des marchés...
- ▶ Une colonie se compose en moyenne de **50 000 abeilles**, et la reine peut pondre jusqu'à **2 000 œufs** par jour.
- ▶ L'abeille a une durée de vie de **27 jours** l'été et **27 semaines** l'hiver. La reine vit de **1 à 5 ans**. La production d'un kilo de miel nécessite la visite de près de **100 millions** de fleurs.
- ▶ Depuis une vingtaine d'années, les taux de mortalités observés sur les colonies se sont fortement accrus. Alors que le taux hivernal de pertes considéré comme normal était de **8 à 10 %** auparavant, les apiculteurs déplorent désormais des pertes annuelles dépassant fréquemment les **30 %** de leurs colonies.

Les apiculteurs français

- ▶ Sur les **40 000 apiculteurs** que compte la France, **91 %** sont des producteurs familiaux (1 à 30 ruches), **5 %** sont des pluriactifs (31 à 150 ruches) et **4 %** sont établis en tant qu'apiculteurs professionnels (plus de 150 ruches). Les apiculteurs professionnels produisent deux tiers du miel français.
- ▶ On recense **1,3 millions de ruches** en France métropolitaine en 2012.
- ▶ L'âge moyen d'installation d'une apicultrice ou d'un apiculteur est de **45 ans**.
- ▶ Un apiculteur sur deux pratique la vente directe.
- ▶ Entre 2004 et 2010, la production nationale de miel a diminué de **28 %**.

Les Français et les produits de la ruche

- ▶ Les Français consomment en moyenne **40 000 tonnes de miel** par an, pour une production annuelle de seulement **18 500 tonnes** à l'année.
- ▶ Chaque année, la France importe ainsi **25 500 tonnes de miel** et en exporte **4 000 tonnes**.
- ▶ La filière apicole fait **90 %** de son chiffre d'affaires annuel grâce aux produits de la ruche : miel, pollen, propolis, gelée royale, cire. Les produits transformés (pain d'épices, nougat, ...) ne représentent que **3,1 %** du CA, les produits d'élevage (reines, essaims) **4 %** et les contrats de pollinisation **2,3 %**.

VERS UN PLAN EUROPÉEN GLOBAL POUR UNE APICULTURE DURABLE ?

LA FRANCE travaille en étroite concertation avec les autres pays membres de l'Union européenne afin d'élaborer un programme apicole européen global, qui tienne compte des enjeux majeurs du développement durable de la filière apicole en Europe (maintien de la biodiversité, lutte contre la mortalité des abeilles, développement de l'apiculture dans la politique agricole commune, ...).